



MAIRIE d'ÉTEL
MORBIHAN

Code Postal : 56410
Téléphone 02 97 55 35 19
Télécopie 02 97 55 34 14

Association Etel Bleu
M.Gautier, président
101, av.Louis Bougo
56410 ETEL

Etel, le jeudi 20 juillet 2017

Object : votre observation sur le PLU Porh Billiette

Réf. : GH/JCLB-SH/n°2107/404

Association Etel Bleu

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez au devenir de notre commune et de l'implication dont vous avez fait preuve en apportant vos remarques et réflexions lors de l'enquête publique préalable à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme étellois.

Concernant votre demande sur le secteur de « **PORH BILLIETTE** », j'ai le plaisir de vous annoncer que nous allons l'intégrer dans le règlement du PLU.

En effet, la zone initialement classée UP jouxtant l'impasse Jean Bart sera finalement une zone NL2 (zone Naturelle de loisirs). Ce zonage protège le site de manière plus forte en ne permettant plus qu'un usage d'activités légères de plein air et une constructibilité exclusivement liée à ces activités très limitée (moins de 10%).

Ces dispositions relèvent de la décision d'approbation par le conseil municipal lors de sa séance publique du 6 juillet dernier. Le PLU sera rendu applicable et opposable d'ici quelques jours, à savoir dès sa publication et sa notification au préfet. Il sera soumis aux règles de recours et de contrôle de légalité pendant une durée de 2 mois.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout éventuel complément d'information.

Je me permets de vous rappeler que quoi qu'il en soit, tout projet qui voudrait voir le jour dans cet espace devra passer par une autorisation préalable et devra obligatoirement se conformer aux normes et préconisations de Natura 2000.

Espérant avoir, par cette décision, répondu positivement à vos attentes, je vous prie d'agréer, Association Etel Bleu, mes sincères salutations.



Le maire, Guy HERCEND

Etel le 4 août 2017

Monsieur le maire,

Nous vous remercions de votre lettre à laquelle l'Assemblée générale d'Etel bleu souhaite répondre. Notre équipe est constituée d'étellois de souche et de nouveaux venus séduits par la « beauté du site naturel d'Etel et de sa Ria »

Nous entendons agir pour favoriser la conservation de cette richesse.

sens ». Nous nous en félicitons et nous remercions tous ceux qui ont œuvré pour que cela soit.

Nous espérons que le PLU sera définitivement adopté tel quel.

« L'intérêt patrimonial » du port d'Etel est pour nous évident. Tout ce qui le protège est souhaitable et sera soutenu par notre association.

Nos statuts nous inscrivent dans la démarche : « **être une force de proposition pour un partage harmonieux de la Ria d'Etel** »

Nous sommes satisfaits de constater que la zone de Porh Billiette, pour laquelle nous nous sommes mobilisés, devient petit à petit un terrain de jeux pour les chercheurs de vers et autres petites bêtes à marée basse, les canoés, les kayaks et autres planches (qui se font un passage vers la rivière malgré les cailloux) et même les baigneurs (rares) et les plongeurs (nombreux).

L'aménagement du bord et le banc qui a été installé sont très souvent occupés pour « admirer » ... Le fleurissement en 2016, malheureusement éphémère, a eu, lui aussi, beaucoup de succès auprès des photographes.

Merci pour cela, continuons ensemble.

Etel Bleu